

CONVOCATION AGO

Lundi 28 septembre 2026
à 20h00

Chers Parents,

Membres de l'Association des Parents d'Élèves de l'Institut Saint-Paul, vous êtes conviés à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra :

LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026 À 20H00
dans la salle de restauration de l'école

ORDRE DU JOUR



1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Rapport d'orientation
4. Présentation du budget 2026/2027
5. Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration de l'APEL
6. Conseil d'Administration pour l'élection des membres du bureau
7. Questions diverses

Ces documents seront téléchargeables sur notre site internet avant l'assemblée générale :
<https://institutstpauldourdan.com/apel/>

Cette Assemblée est un moment privilégié et convivial de rencontre et d'information. Elle permet de s'exprimer sur les choix et les orientations proposés par l'APEL tout au long de l'année scolaire.

Nous espérons avoir le plaisir de vous compter parmi nous lors de cette AGO.

Le Bureau de l'APEL

ENVIE DE VOUS INVESTIR DANS L'APEL ?

Vous avez envie d'aider à la vie et aux projets scolaires de nos enfants ? Petits ou grands investissements, chaque moment donné à l'APEL nous est précieux.

REJOIGNEZ-NOUS : comme « parent-aidant » ou membre du Conseil d'Administration

« Chacun des membres du Conseil d'Administration doit pouvoir être actif et force de proposition au sein de l'association, et donc se voir confier des responsabilités et missions clairement définies. »

Le Conseil d'Administration est constitué, au maximum, de 18 parents. Une partie du CA est à renouveler chaque année (départs, fins de mandat...). L'association a besoin de vous pour continuer à œuvrer pour nos enfants.

CANDIDATURE

Les postes au sein du Conseil d'Administration sont ouverts aux parents à jour de leur cotisation (une candidature par famille). La cotisation est intégrée et payée automatiquement avec la facture annuelle de scolarité, sauf refus exprimé par les parents auprès de la comptabilité de l'ISP. La candidature peut être présentée le jour même, mais il est préférable de l'adresser au préalable via École Directe à « Président APEL ».

L'élection des membres du bureau ayant lieu lors du Conseil d'Administration qui suit l'Assemblée Générale Ordinaire, et afin que les familles puissent connaître leurs représentants, la présence à l'Assemblée Générale est nécessaire pour candidater.

Si vous avez des questions sur le rôle d'un membre du Conseil d'Administration, n'hésitez pas à nous contacter via École Directe.

CANDIDATURE	POUVOIR
Je soussigné(e) :	Je soussigné(e), M. ou Mme
Mail :	parent d'un ou plusieurs enfants à l'Institut Saint-Paul, donne pouvoir :
Tél. :	☐ Au Président
Parent de :	☐ Au membre du Conseil d'Administration ou adhérent
Classe(s) :	suivant :
☐ Je fais acte de candidature pour devenir membre du Conseil d'Administration de l'APEL.	M. ou Mme
☐ Je suis disponible pour aider l'APEL comme PARENT-AIDANT.	aux fins de me représenter et participer à toutes les délibérations, élections et décisions à l'Assemblée Générale Ordinaire 2026.
☐ Je suis disponible pour aider occasionnellement l'APEL en journée et/ou en soirée.	Fait à le
Précisions :	Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :
.....	

Les pouvoirs sont à envoyer via École Directe ou à remettre au secrétariat de l'école / à la vie scolaire.